



BRETAGNE
*Comité Régional de Bretagne
de Tir à l'Arc*

**CHALLENGE DES ECOLES
DE TIR A L'ARC DE BRETAGNE
2022/2023**

Pierrick LEPARC
Conseiller Technique Sportif FFTA
Tél : 02 99 53 28 45
LEPARCPierrick@aol.com



DRAJES DÉLÉGATION RÉGIONALE ACADÉMIQUE JEUNESSE, ENGAGEMENT, SPORT
Janvier 2021 : les services jeunesse sport vie associative engagement et formation de la DRJSCS rejoignent la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et au sport (DRAJES) de l'Académie de Rennes.



Il y a 30 ans, les concours débutants ont été mis en place afin de préparer les néo pratiquants à la compétition. Ces compétitions étaient principalement par équipes de club.

Désormais, ces compétitions sont harmonisées au niveau régional avec le CHALLENGE DES ECOLES DE TIR de BRETAGNE.

Objectif : Reconnaître les structures de club permettant l'émergence de nouveaux compétiteurs.

Ces compétitions sont réservées uniquement aux débutants licenciés au cours de la saison en cours, licenciés dans un club FFTA. Les licenciés ayant souscrit une licence découverte prise sur l'année N-1 pourront participer sur ce challenge avec leur première licence compétition de l'année en cours.

Programme type :

13H30 Ouverture du Greffe
14H00 Inspection du Matériel
14H10 Entraînement 20 '
14H30 Début des Tirs : **10 volées de 3 flèches à 18 m** blason de **80 cm**
16H00 Résultats et remise des récompenses du concours,
Pot de l'amitié à la suite des résultats

Prix conseillé : 5 €uros par pers

Règlement des compétitions débutants :

Le classement par équipe est effectué à partir d'équipes composées des quatre meilleurs tireurs, toutes catégories confondues, avec au minimum un jeune (fille ou garçon), au minimum une femme (jeune ou adulte) et au maximum un arc à poulies (non obligatoire) quelque soit la catégorie (jeune ou adulte).

Les catégories sont les suivantes :

- Jeunes (Filles et Garçons) jusqu'à junior U21
- Jeunes Arc à Poulies (Filles et Garçons)
- Femmes (SF et +)
- Hommes (SH et +)
- Arc à Poulies (Hommes et Femmes)

Sur toutes les compétitions de septembre à mars où ce règlement sera appliqué, le comité régional enregistrera les équipes qui seront classées.

Aussi les résultats doivent être transmis à la Commission Sportive Régionale. Pour être validés, ces compétitions et les challenges départementaux doivent être inscrits au calendrier FFTA en tant que concours débutants et respecter ce règlement.

Pour cette deuxième année, le comité régional de Bretagne indiquera le nombre d'équipes qualifiées pour le tournoi final du **18 mars 2023 à Rennes**, où sera décerné le club vainqueur du **challenge des écoles de tir à l'arc de Bretagne**.

Les équipes sélectionnées devront se présenter avec une équipe règlementairement valide pour être classée sur un tir de qualification.

14 équipes seront sélectionnées pour les huitièmes de finale, les deux premières équipes seront qualifiées pour le second tour en quart de finale.

Tous les archers d'une équipe tireront deux flèches, soit au total 8 flèches par volée, dans un temps de 4 minutes.

Le match est gagné par set, la première équipe réalisant 5 points.

